

# La Gazette

## SPECIALE SERVICES COMMUNAUX

Périodique d'informations  
de la Ville de Herstal • N° 35  
Septembre-Octobre 2020

La Gazette de Herstal applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.

**Éditeur responsable** : Ville de Herstal  
Service Communication  
Rédaction : Pierre Morel • Esen Kaynak



# EN PREMIÈRE LIGNE CONTRE LE COVID !

De nombreux services communaux ont été mobilisés en première ligne pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Ci-dessous, on vous présente trois cas emblématiques... parmi d'autres !



## UN "CENTRE DE SANTÉ" TRÈS ACTIF

médecins, etc. Composé d'une médecin, de deux infirmières et d'une agente administrative, le Centre de Santé est situé rue Derrière la Chapelle, en face de l'ancien Hôtel de Ville. Il a été créé dans les années 60 pour mener ce qui est toujours sa mission première : l'inspection médicale scolaire. Chaque année, près de 1.600 enfants y passent leur visite médicale.

Autres missions importantes du Centre de Santé : les vaccinations obligatoires et la surveillance des maladies transmissibles (méningite, gale ou, cette année... Covid). « Nous intervenons en cas de symptômes dans une école pour organiser le suivi : l'isolement ou la quarantaine des enfants concernés,

le testing, etc. », expliquent Valérie et Martine, les infirmières du Centre de Santé.

Parallèlement, le Centre organise de nombreuses animations dans le cadre de sa mission de Promotion de la Santé à l'École, principalement autour de la question de l'alimentation : promotion de l'eau et de l'alimentation saine, réduction des boissons et collations sucrées, brossage des dents, journée du diabète, etc. « Les visites médicales nous permettent de voir que près de 30% de la population scolaire dans le fondamental est en surpoids », soulignent-elles.

Infos et contact : 04 256 87 80. ■

## LA "PLANU" A TOUT GÉRÉ

C'est le service de Sécurité et Salubrité Publique qui est chargé à Herstal de la "PlanU" : la planification d'urgence. Dans ce cadre, Daniela Notturmi et ses deux collègues (qui sont trois désormais) ont été sur tous les fronts pendant la crise du Covid. Ils ont servi de relai entre le Gouverneur et les autorités communales, transmis des infos à la population via le service Communication, surveillé, en contact étroit avec la clinique André Renard et la police, l'évolution de la maladie et, surtout, organisé la distribution des masques de protection à la population : « Nous devons organiser l'acheminement des masques puis leur distribution dans les différents lieux, préparer les lieux eux-mêmes, organiser l'envoi des convocations, etc. Un travail très prenant ! », explique Daniela.

Le service intervient avec sa casquette "PlanU" dans d'autres cas urgents comme des gros incendies ou, récemment, l'affaissement du terroir de la Petite Bacnure. Mais il s'occupe de bien d'autres matières au quotidien : enquête de salubrité des logements, délivrance des permis de location, surveillance de la stabilité ou du respect des normes incendie, visites de contrôle dans les établissements accessibles au public, émission d'avis sur la sécurité des manifestations publiques. Bref, il veille partout et tout le temps sur... votre sécurité ! ■

## L'INDISPENSABLE SERVICE ENTRETIEN

Voilà bien un service communal dont le travail est aussi discret qu'indispensable : le service Entretien de la Ville (CPAS compris), c'est une équipe de près de 70 personnes qui s'active tous les jours pour que les travailleurs et visiteurs de l'administration disposent de locaux impeccables. « Nous passons tous les jours partout, explique Patricia Philippet, cheffe de service ad interim. Dans tous les bâtiments communaux, dans les écoles, les bibliothèques, les maisons intergénérationnelles, etc. Ce n'est pas un travail facile : c'est exigeant et répétitif. Il faut donc un personnel motivé, courageux mais aussi sociable, car il faut s'intégrer dans différentes équipes à divers endroits de la ville. Et, l'air de rien, ça demande aussi pas mal de compétences techniques, notamment pour gérer les machines : auto-laveur, mono-brosse. »

Motivation et courage étaient incontestablement bien présents pendant le confinement, quand le personnel d'entretien était chargé, pour la sécurité des travailleurs et usagers, de soigneusement désinfecter l'ensemble des locaux : sanitaires, poignées de porte, bureaux, ordinateurs, tables, etc. « Personne n'a rechigné, souligne Patricia. Tout le monde était très disponible et conscient de l'importance de notre rôle. »

Et à toutes ces "petites mains" si discrètement efficaces au quotidien, on ne peut que dire un grand merci ! ■



# PRÉVENIR, SENSIBILISER ET LUTTER

Le Plan stratégique de sécurité et de prévention (PSSP) lutte contre différents phénomènes au sein du territoire tels que les incivilités, les nuisances sociales (conflits de voisinage), les violences intrafamiliales et la radicalisation violente (extrême droite, extrémismes religieux, etc.). « Concrètement, le PSSP, créé en 2014, met en place des actions pour remplir des objectifs de prévention et de sensibilisation; nous travaillons en partenariat avec de nombreux autres services, comme la police de proximité, l'Environnement ou le PCS, explique Anne-Sophie Boxho, la Fonctionnaire de prévention. Il se charge également de mettre en place des prestations citoyennes : « Il s'agit d'une alternative aux sanctions financières pouvant être proposée par la Fonctionnaire sanctionnateur de la Ville à l'auteur des faits. Concrètement, il s'agira pour lui de prêter un certain nombre d'heures (30h maximum) au service de la Ville ou dans un ASBL agréée. Outre l'aspect "réparation", les prestations citoyennes ont une valeur "éducative", et permettent de sensibiliser le contrevenant aux règles de la propreté publique, par exemple, ou au respect de l'environnement ».

Le PSSP propose également un service de médiation citoyenne gratuit, en synergie avec la police de proximité. En cas de problème de voisinage, si votre agent de quartier ne parvient pas à trouver une solution, il fait appel au service de médiation pour aider les voisins à mieux communiquer et arriver à un arrangement. « La médiation est un processus qui demande un engagement volontaire de la part des parties, nous n'avons aucun pouvoir de contrainte », précise le médiateur communal Sandro Turrigrossa.

Le service dispose également de deux "accompagnateurs de proximité" qui ont un rôle de terrain. Ils font des tournées dans les différents quartiers et vont informer et écouter les demandes des citoyens afin de les orienter vers les services compétents. Ils relèvent aussi différents problèmes sur l'espace public (dépôts clandestins, dégradations aux biens publics, etc.) et en informent les services concernés.

Le PSSP avec la police et la cellule Inter'Agir du CPAS sont à l'initiative du Plan de lutte contre les violences intrafamiliales récemment voté au Conseil communal. « Le plan ainsi que la collaboration de ces trois entités permettra la mise en place d'un lieu d'accueil et d'accompagnement pluridisciplinaire des victimes » explique Christelle Cienfuegos, qui seconde la Fonctionnaire de prévention en charge du projet pour le PSSP. Contact : place Jean Jaurès 45, 4040 Herstal, +32 (0) 4 256 87 95. ■



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

On ne se rend pas toujours compte de la quantité incroyable de missions de service public qui sont menées par les communes. C'est fort de ce constat que nous souhaitons consacrer l'essentiel du présent numéro de votre "Gazette de Herstal" à mettre en avant certains services communaux et du CPAS.

Bien sûr, il était impossible d'être exhaustif et de vous présenter l'ensemble des services, nous aurions besoin pour cela de plusieurs Gazettes !

Notre choix a été fait ici en fonction de l'actualité, du caractère méconnu de certaines de nos activités ou de l'utilité pour le grand public. Mais il ne s'agit évidemment en rien d'un jugement de valeur : chacun des près de 900 agents de service public employés à Herstal (dans l'administration, au CPAS, dans l'enseignement communal, à la police de Herstal) apporte sa pierre à un édifice qui ne poursuit qu'un objectif : vous servir au mieux et permettre à chacun de bénéficier de services publics de qualité.



Le directeur général,  
Patrick Delhaes

Chères herstaliennes,  
Chers herstaliens,

La commune est l'échelon le plus proche du citoyen et sa pertinence a été une nouvelle fois démontrée lors de la crise sanitaire liée au coronavirus. Avec la police et le CPAS, les autorités et les services communaux ont promptement exécuté les mesures décidées au niveau fédéral, protégeant ainsi la santé des habitants et soutenant les secteurs de première ligne.

A l'entame du confinement, nous avons coordonné toutes les livraisons des équipements de protections individuelles de l'ensemble du personnel de la santé (médecins, infirmières), ainsi que des structures hospitalières et d'hébergement. Les Bourgmestres se sont coordonnés très tôt afin que chaque citoyen de l'arrondissement reçoive gratuitement et rapidement deux masques de protection.

Sans omettre la solidarité envers les familles et les personnes les plus fragilisées, le collège a pris d'importantes mesures pour soutenir les commerces et les indépendants préjudiciés.

Dans cette épreuve, les pouvoirs locaux ont démontré toute l'importance du service public de proximité que nous vous présentons à travers cette Gazette.

Bonne lecture à toutes et tous.



Le bourgmestre f.f.,  
Jean-Louis Lefèbvre





# CPAS : DES DROITS FONDAMENTAUX POUR TOUS

Un CPAS, Centre Public d'Action Sociale, est une institution de service public organisée au niveau local. Le Bureau permanent s'y réunit de manière hebdomadaire afin de traiter les dossiers relatifs aux demandes d'aides financières et la gestion des affaires d'administration courante. Le Conseil de l'Action Sociale, principal organe du CPAS, se réunit en moyenne une fois

par mois et régit tout ce qui relève de la compétence du CPAS.

Le CPAS dénombre une multitude de services dont le but est de venir en aide aux citoyens et assurer leur bien-être, notamment en matière de remplacement de revenu, logement, énergie, recherche d'emploi, etc.

Le CPAS a pour mission de garan-

tir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent des conditions légales définies (voir notre site [www.herstal.be](http://www.herstal.be)). Ce droit peut prendre la forme d'un emploi et/ou d'un revenu d'intégration sociale, accompagné ou non d'un projet personnalisé d'intégration sociale. Vous pouvez également y trouver un ser-

vice handicap et pension, un service logement, un service soins de santé, un service de médiation de dettes, une assistance financière en matière d'approvisionnement en énergie, des tickets "article 27" favorisant l'accès à la culture, et bien plus encore.

Le force du CPAS de Herstal est de proposer un large éventail de services pour venir en aide aux personnes dans

le besoin. Par exemple, on compte un service d'insertion sociale qui organise divers ateliers, un service de soutien à la parentalité et de lutte contre les violences intrafamiliales, des cours de français pour les primo-arrivants, une épicerie solidaire, l'atelier 4040 qui propose des formations dans le domaine du bâtiment, etc.

Grâce à ses 46 travailleuses et travail-

leurs sociaux, le CPAS de Herstal venait en aide à plus de 1.000 personnes domiciliées dans la commune au mois de mai dernier.

Les travailleurs sociaux reçoivent uniquement sur rendez-vous au 04 256 81 00 ou au 04 256 81 01 ou par courriel ([info@cpasherstal.be](mailto:info@cpasherstal.be)). ■



## Service d'insertion

Le service d'Insertion sociale (SIS) du CPAS organise tout au long de l'année divers ateliers à destination des personnes vivant des situations d'exclusion : resocialisation, théâtre, potager, couture, sport, création artistique, etc. L'objectif, c'est de rompre l'isolement, de recréer du lien social, de favoriser l'autonomie et d'améliorer le bien-être et l'estime de soi. Les stagiaires bénéficient aussi d'un suivi individuel et d'aide dans leurs démarches : rédaction de CV, problèmes de logement, rendez-vous médicaux, par exemple.

**Contact** : 04 256 89 39; [service.sis@cpasherstal.be](mailto:service.sis@cpasherstal.be).

## Médiation de dettes

Dans ce service, on aide la population à gérer ses problèmes d'endettement ou surendettement, principalement grâce à la médiation. Celle-ci peut être amiable, où l'on aide les particuliers à négocier des plans de paiement, ou judiciaire. Elle s'appelle alors "règlement collectif de dettes" et permet notamment de suspendre les intérêts.

Des services de guidance budgétaire et de gestion budgétaire sont également offerts pour aider les personnes à apprendre à gérer leur budget. Le service propose aussi un groupe d'appui et de prévention du surendettement (Gaps) qui organise régulièrement des formations et ateliers thématiques (pièges à la consommation, achats sur internet, dangers des "packs", etc.)

Si vous vivez un problème d'endettement, vous pouvez prendre rendez-vous au 04 256 81 15.



## Ho.Re.Sol

Lancé au printemps 2016, Ho.Re.Sol est un service de formation en cuisine et en service de salle qui récupère les invendus alimentaires afin de les transformer en produits finis au travers, notamment, de techniques de conserverie. Les conserves sont distribuées via l'épicerie sociale et le service organise également un bar à soupes trois fois par semaine et une table d'hôte tous les mercredis, à prix très doux. Bref, chez Ho.Re.Sol, on travaille à la réinsertion socio-professionnelle des stagiaires, on lutte contre le gaspillage alimentaire et on vient en aide aux plus démunis !

**Contact** : 04 256 89 38 ou 0476 21 66 55.

## Épicerie solidaire

Créée en 2015 dans une aile de l'ancienne résidence Louis Demeuse, l'épicerie solidaire distribue des colis alimentaires aux bénéficiaires d'une aide du CPAS, aux personnes en séjour illégal ou à toute personne qui se trouve en situation de besoin, tant qu'elle vit à Herstal. Les colis sont notamment composés d'inventures alimentaires et proposent légumes et fruits, viandes congelées ou poissons, fromage, charcuterie, yaourt ou pâtisserie, plats préparés, pains.

**Infos** : 04 256 89 40; [pina.didodo@cpasherstal.be](mailto:pina.didodo@cpasherstal.be).



## Service Énergie

Le service Énergie peut intervenir via trois fonds, et ce dans le respect de conditions de revenus maximum. Le **fonds énergie** permet le règlement d'une facture de régularisation annuelle de gaz/électricité ou une facture d'acompte mensuelle quand cela est justifié. Il peut aider pour obtenir un plan de paiement, acheter des électroménagers de première nécessité, entretenir les chaudières, boilers, cheminées.

**La dotation de la Ville** offre des aides à l'achat de combustibles : mazout, bois, pellets, charbon, pétrole. Enfin le **fonds social de l'eau** permet le règlement d'une facture de régularisation annuelle d'eau ou une facture d'acompte trimestrielle quand cela est justifié.

Des **allocations de chauffage** peuvent également être obtenues si vous vous chauffez avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant ou du gaz propane.

**Infos** : 04 256 81 00 ou [service.energie@cpasherstal.be](mailto:service.energie@cpasherstal.be).

## Intermède/Inter'Agir

Vous vivez des problèmes de parentalité ou dans la famille ? Le service Intermède du CPAS peut vous aider ! Ce service vous accompagne pour gérer des difficultés relationnelles avec votre enfant, votre ex-conjoint ou un proche. Il vous aide et vous soutient dans votre rôle de parent et délivre aussi des informations sur les matières liées à la famille : autorité parentale, droit aux relations personnelles, pension alimentaire, etc.

**Contact** : 04 256 81 00 ou [intermede@cpasherstal.be](mailto:intermede@cpasherstal.be).

Parallèlement, depuis l'an dernier, la cellule Inter'Agir prend en charge les victimes de violences intrafamiliales (psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, etc.) et les accompagne, si elles le souhaitent, dans toutes les démarches qu'elles peuvent entreprendre.

**Contact** : 04 256 81 00 ou [interagir@cpasherstal.be](mailto:interagir@cpasherstal.be).



## SERVICE TRAVAUX : LES TRAVAILLEURS DE L'OMBRE

C'est une partie importante de votre administration : installé aux Hauts-Sarts, le service des Travaux-Exécution compte environ 100 travailleurs (90 ouvriers et une dizaine d'agents administratifs). Et leur job est terriblement important pour la vie de la ville et votre cadre de vie !

« Nous sommes chargés de l'entretien journalier et des travaux dans tous les bâtiments communaux et de l'entretien et la réparation des... 160 kilomètres de voiries communales, explique Francis Bodson, chef de division. C'est également nous qui nous occupons de la signalisation : des festivités, des travaux, etc. Et puis, part importante de notre travail, il y a toute la propreté publique : ramassage des poubelles publiques, nettoyage des rues, des sites et des bassins d'orage et ramassage des dépôts clandestins. Avec ceux-là et les poubelles publiques, c'est 460 tonnes de déchets

ramassés en 2019 ! Le service compte aussi un garage communal qui s'occupe de l'entretien et de la réparation de toute la flotte de véhicules communaux. »

Tous les corps de métiers, tant en bâtiment qu'en voirie, sont représentés, et le service est capable de mener des projets de A à Z : réfection complète de voiries, environ quatre chaque année, ou construction complète de bâtiments, comme l'école du Vert Vinâve ou la buvette du terrain de foot de Pontisse.

« Je suis très fier de ce que nos hommes réalisent, poursuit Francis. Il y a beaucoup de compétences et de professionnalisme dans nos équipes et tout le monde participe au même projet, ensemble. »



## LES PLANTATIONS EMBELLISSENT LA VILLE

Parmi ces "travailleurs de l'ombre" qui oeuvrent sans relâche à améliorer le cadre de vie à Herstal, il y a bien sûr les 17 hommes et femmes du service Plantations,

de foot, par exemple ! Nous sommes aussi chargés de produire les plantes qui embelliront la ville, dans les parterres, vasques, parcs, etc. »

Les belles serres et plantations de la rue de Milmort produisent ainsi chaque année, entre autres, 4.000 chrysanthèmes et les 12.000 bégonias offerts lors de la fête des mères et la journée portes-ouvertes des Plantations.

Le service est également chargé du fleurissement des festivités organisées par la Ville et compte aussi plusieurs bucherons-élagueurs qualifiés chargés de l'entretien ou, quand c'est nécessaire, de l'abattage des arbres du domaine public. Bref, les Plantations, c'est un service qui met de la couleur et de la vie dans notre ville et où l'on aime le travail bien fait !



installé rue de Milmort.

« Notre service est d'abord chargé de l'entretien de l'ensemble des espaces verts : bords de route, talus, parcs, vasques et pelouses, explique l'agent technique en chef Nicolas Gérard. Nous avons tout de même... 106 pelouses à entretenir, de tailles très variables mais dont des terrains

## L'ÉQUIPE DES CIMETIÈRES AU SERVICE DES FAMILLES

S'il y a bien un service communal qui a travaillé dur pendant la crise du Covid, c'est l'équipe des Cimetières. « En avril, nous avons dû gérer 69 enterrements, dont 19 en une seule semaine, au lieu de 29 à la même époque de l'année passée », explique Nicolas Gérard, agent technique en chef du service.

Les inhumations ne sont cependant qu'une partie du travail de ces 11 hommes, qui sont également chargés des exhumations (pour déplacement, expertise judiciaire ou à la fin des concessions) et, surtout, de l'entretien des huit cimetières de Herstal. Une tâche compliquée par l'interdiction d'usage des pesticides... « Avant, on pulvérisait et on était tranquille pour trois mois, explique Fabian Lenaerts, brigadier aux Cimetières. Maintenant, il faut tout désherber mécaniquement et ça demande beaucoup plus de travail. » C'est pourquoi, au cimetière de Rhées et à Vottem, on teste actuellement la transformation de certaines allées en pelouses plus faciles à entretenir.

C'est, en tout cas, avec beaucoup de motivation et de professionnalisme que ces hommes pratiquent un métier difficile où l'on est sans arrêt confronté à la mort : « On essaye de prendre ça avec philosophie et de rester humbles et respectueux du deuil des familles, explique Fabian Lenaerts. La région wallonne nous donne de très bonnes formations en gestion du deuil et notre métier a beaucoup évolué. Avant, les fossoyeurs, c'étaient souvent les idiots du village. Désormais, ce sont des gens formés, compétents et qui sont réellement au service des familles endeuillées. Mais bon, ça reste dur, parfois, pour nous, notamment quand il faut enterrer des gens qu'on connaît ou, surtout, des enfants. »



## UNE NOUVELLE PHILOSOPHIE AU PCS

Le Plan de cohésion sociale (PCS) a été créé en 2009 à Herstal dans le but de favoriser le retissage des liens sociaux dans les différents quartiers de la ville. C'est ainsi qu'ont été créées les Maisons Intergénérationnelles (MI) au sein desquelles des activités et des projets ont été mis en place pour améliorer la qualité de vie des habitants et réduire les inégalités dans les quartiers.

Pour la période 2020-2025, le PCS se prépare à adopter une nouvelle philosophie. « Notre but est de lutter contre la précarité et d'améliorer l'accès de tous aux droits fondamentaux tels que le droit au travail, au logement, à la santé, à l'alimentation, à l'épanouissement culturel, social et familial, à la participation citoyenne et démocratique », explique Gladys Defourny, coordinatrice au PCS. « À partir de septembre, nous allons nous orienter vers des ateliers thématiques en petits groupes dans les MI animés par les sept travailleurs de terrain. En réponse à la crise et pour en prévoir les



conséquences, il y aura notamment des ateliers autour du thème de l'emploi pour améliorer la confiance en soi, gérer son stress, travailler son image, par exemple ».

D'autres ateliers tourneront autour du thème de la santé (ateliers d'alimentation saine et pratique sportive douce), l'interculturalité (découverte d'autres cultures au travers de la cuisine, de la musique, des récits de vie, etc.), l'intergénérationnel (les enfants en visite dans les maisons de repos), la parentalité (ateliers parents-bébés et soutien aux familles en difficulté, etc.).

Evidemment, le PCS continuera ses activités habituelles telles que les cours de français, l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, l'animation du potager collectif, le ciné-club et certains projets de quartier comme les "Monts en fête", "Cet été prends ta place", etc.

Contacts des MI pour connaître les activités :

**Marexhe**, 84 rue Saint-Lambert : Lucie Deroover 0494 35 78 09.

**Centre**, 1 place Jean Jaurès : Véronique Liégeois 0478 70 13 55.

**Cité Wauters/Pontisse**, 107 rue A. Defuisseaux : Stéphanie Vandenberghe 0478 70 13 87.

**La Préalles**, 20 place Hubert Sacré : Adélaïde Le Breton 04 78 70 13 62 et Sara Limbourg 0478 70 13 71.

**Vottem**, 187 chaussée de Brunehault : Sylvie Baré (0800 12 151).

**Milmort**, 9 rue de la Renaissance : Nathalie Thys 0473 30 41 35.

**Liers**, 21 rue E. Lerousseau : Dominique Frino 0478 70 14 15.

**Pour toute information générale** : 0800 12 151.

## L'IMPRIMERIE COMMUNALE DE HERSTAL

L'imprimerie communale de Herstal est une des plus anciennes de la région liégeoise. Les services similaires des autres communes ont fermé à tour de rôle alors que Herstal a maintenu cet atelier où sont imprimés toute une série de documents pour le bon fonctionnement de l'administration, des écoles communales et pour la promotion de nos événements.

En 2000, le service Ecrido (Ecriture-Documents) a été créé en plus de l'imprimerie – anciennement appelée mécanographie. Dans l'un, on se consacrait plutôt à la rédaction alors que, dans l'autre, on, faisait, grâce à un photocopieur noir et blanc et à une machine "offset" deux couleurs, de l'impression, de la mise en page, des livrets de mariage, le Herstal magazine et le bulletin du Musée, entre autres.

« Il s'agit principalement d'un service au service des autres, on répond aux différentes demandes de l'administration, explique l'imprimeur Mohamed Doukmani, alias Momo. Actuellement, la gamme de ce qu'on imprime est très large : les flyers, affiches, invitations, une partie des carnets de mariage, les documents internes, les cartes de visite, les publipostages, les noces d'or, les bulletins, les formulaires administratifs... » Au total, sur les quatre dernières années, près de 5 millions de documents ont été imprimés !

C'est d'ailleurs dans cette imprimerie que sont imprimées les Gazettes de Herstal que vous recevez dans vos boîtes aux lettres tous les deux mois. « L'impression de 20.000 gazettes est réalisée en dix jours, à concurrence de huit heures par jour », précise l'imprimeur.



Actuellement, le service Ecrido et l'imprimerie ont été intégrés au sein du seul service Communication créé en ce début d'année 2020 pour améliorer et multiplier les outils de communication vers les citoyens. Celui-ci est composé de deux imprimeurs, deux graphistes et deux chargés de communication.



# LES ÉCHOS

## LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL



### En juin

Le Conseil s'est réuni le lundi 29 juin à 20h et a débuté par une interpellation citoyenne à propos d'un projet de lotissement dans le quartier des Monts. Le projet suscite l'inquiétude des riverains ainsi que des signataires d'une pétition s'y opposant. L'échevine de l'Urbanisme Isabelle Thomsin a souhaité rassurer les citoyens et les a invités à faire part de leurs remarques d'ici la fin de l'enquête publique. La motion du conseiller communal PTB Julien Liradelfo souhaitant s'opposer au permis d'urbanisation a été rejetée.

Ensuite, le Conseil a voté à l'unanimité le Plan d'action intégré contre les violences intrafamiliales. Ce projet est unique en son genre. Il regroupe le CPAS, la police ainsi que la Ville à tra-

vers son service de prévention (PSSP). Le bourgmestre f.f. Jean-Louis Lefèbre donne quelques détails sur ce projet : *« Ce plan prévoit une formation spécifique pour agents de la police, un lieu d'accueil discret ainsi qu'un lieu de refuge d'urgence équipé et sécurisé ».*

Le Conseil s'est poursuivi avec une question orale de la conseillère PS-H Sylvia Spagnoletti concernant le bilan de la plateforme citoyenne de Herstal. Le bourgmestre f.f. a dressé le bilan positif de l'initiative : *« Pendant plus de trois mois, la plateforme coordonnée par six agents communaux, avec l'aide de 25 volontaires, a pu aider quotidiennement une dizaine de personnes en difficulté et apporter une assistance téléphonique directe à plusieurs dizaines d'habitants. »*

Un accord unanime a été émis concernant le projet de marché de fourniture relatif à l'achat et à la pose d'enseignes lumineuses et de totems aux salles omnisports Michel Daerden et de la Préalte, au boudrome et à l'espace Marexhe à Herstal.

Une convention met à disposition de la Croix-Rouge à titre précaire et gratuit une partie des locaux de la nouvelle gare Marexhe place des Demoiselles de Herstal. La convention d'occupation d'un local dans l'ancien service des sports, connexe à la piscine communale sera résiliée.

Pour finir, l'introduction de la demande d'agrément de la Maison des Jeunes de Herstal à la Fédération Wallonie-Bruxelles a été approuvée à l'unanimité. ■

## ARCHIVES : DES MILLIONS DE DOCUMENTS PRÉSERVÉS

Dans la grande pièce à la température et au taux d'humidité soigneusement surveillés s'alignent d'impressionnantes armoires mobiles où s'accumulent des milliers de cartons. Nous sommes dans les archives communales, un sanctuaire jalousement gardé par Isabelle Leponce, responsable du service Documentation.

Ici sont conservés et classés des millions de documents produits et reçus par l'ensemble des services communaux : simples feuilles, registres, plans ou dossiers administratifs pouvant parfois représenter plusieurs boîtes de documentation diverse. La gestion des archives est une obligation légale pour les services publics et les archives sont conservées selon un plan de classement (semblable à celui des bibliothèques) qui permet de les ranger, de les classer et de les retrouver.

*« Il y a plusieurs raisons pour conserver des archives, explique Isabelle Leponce. La première raison est administrative. Nos agents communaux peuvent avoir besoin de ressortir des documents pour servir de modèle ou compléter un autre dossier. La deuxième raison est légale : certains documents ont une valeur juridique. La durée de conservation des documents est très variable : ça va de 1 an pour de simples demandes administratives à 110 ans pour tout ce qui concerne le personnel communal. Enfin, il y a aussi une raison historique : nous conservons indéfiniment certains documents en fonction de leur intérêt pour la mémoire collective, comme les permis de bâtir ou encore les registres de population. »*



A Herstal, les plus vieux registres des archives communales datent de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il faut dire que les communes n'existent que depuis 1830.

Comme son nom l'indique, le service Documentation, fort de quatre employées, s'occupe également de la gestion des livres, revues ou journaux utiles à l'ensemble de l'administration. C'est aussi dans ce service qu'arrive tout le courrier entrant (papier comme électronique) où il est "indiqué", c'est-à-dire encodé dans une banque de données, puis dispatché vers les services.

Bref, si l'administration est un corps vivant, vous êtes ici dans sa mémoire... vive ! ■